



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du 24 octobre 2023, à 18 h 30, en virtuel (TEAMS)

ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Madame Mélissa Benoît, membre parent;
Madame Andrea Haristoy, membre parent;
Madame Geneviève Lahaie, membre parent
Madame Sophie Boulay; membre parent;
Madame Catherine Plante; membre parent;
Madame Marie-Hélène Boudreau Picard, substitut parent;
Madame Maude Châtillon, enseignante;
Monsieur Luc Lapierre, enseignant;
Madame Pascale Darveau; enseignante;
Madame Hélène Éthier, technicienne au service de garde;
Marie-Ève Roussel, représentante du soutien;
Madame Sylvie Landry, directrice.

ÉTAIENT ABSENTS (0) :

Aucun

MEMBRE DU PUBLIC (1) :

Madame Amélie Tessier, enseignante stagiaire à la direction

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Madame Benoît souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum à 18h32.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Luc Lapierre propose l'adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2023-2024-11

3. Revue et approbation du procès-verbal du 13 juin 2023 et du 26 septembre 2023

Madame Sophie propose l'adoption du 26 septembre 2023 et madame Darveau propose d'adoption du procès-verbal du 13 juin 2023. Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

CÉ-2023-2024-12

4. Suivi à la dernière rencontre

- 4.1. **Traiteur :** questionnement concernant la satisfaction ou non du nouveau traiteur. Interrogation par rapport à la variété du menu. Hélène Éthier : ça dépend des enfants et des repas. Les portions n'ont pas changé. Les repas arrivent chauds. Moins d'erreurs qu'avec le dernier traiteur. Suggestion de madame Landry : en mars, envoyer un sondage Forms de satisfaction aux parents pour sonder leur niveau de satisfaction envers le traiteur. Pour cibler les parents à sonder : demander au traiteur la liste des enfants ayant commandé des repas pendant l'année. Ce sont les membres du CÉ qui sont responsables de prendre les décisions concernant le traiteur scolaire. Le sondage fera partie des consultations aux parents.

5. Parole au public :

Présentation d'Amélie Tessier, enseignante en stage pour devenir directrice d'école. Question de Madame Picard concernant la lettre envoyée aux parents et le manque de personnel au service de garde. Points de la lettre : on invitait les parents à garder leurs enfants (dîneurs) à la maison le midi si c'est possible. Ratios trop élevés élèves/surveillante avec les dîneurs qui mangent au gymnase. Pas possible d'avoir des parents bénévoles. Les gens sont payés pour effectuer ce travail, ça ne passerait pas au syndicat.

6. Points de décision :

6.1. Sorties éducatives, approbation;

Présentation par la directrice du tableau de la planification des sorties éducatives complémentaires. En jaune, activités non encore approuvées. Il manque la visite à Québec. Pas de réservations, coûts, activités d'envoyés. Le voyage à Québec ne serait pas réservé via une agence. C'est trop cher. En novembre, présentation des détails concernant cette sortie.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Éthier il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la programmation d'activités, telle que proposée par la directrice.

Suivi à faire : Ajout d'un calendrier accessible aux parents pour les informer des activités à venir. Discussion au sujet de la diffusion des activités aux parents : mettre les parents de OPP à contribution, publiciser ce que les enseignants font, création d'une page Facebook pour l'école. Madame Boulay ne pense pas que c'est une bonne idée. Elle propose plutôt d'améliorer le communiqué envoyé aux parents avec l'aide des parents du CÉ.

CÉ-2023-2024-13

6.2. Campagnes de financement, approbation;

La directrice a présenté les activités de financement proposées pour financer les différentes activités à l'école et les membres ont échangé à ce sujet. Les montants présentés sont en date du 24 octobre.

La campagne Perfection n'a pas été populaire l'année dernière, on l'a laissé tomber. Les projets soumis pour La dictée sont plus dispendieux que prévu, donc il y a moins d'argent restant pour d'autres activités comme un spectacle. Les activités à financer sont des activités qui ne peuvent pas être payées via d'autres mesures. Petite trotte : les sous vont aller à l'achat d'uniformes pour les équipes sportives de l'école. Autres campagnes pour l'école à voir en novembre. Recette en pots pour le voyage à Québec. Proposition de commanditer son enfant par les mathématiques ex. Jogging mathématique pour financer spectacle de fin d'année.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Plante il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la tenue de campagnes de financement visant à solliciter et recevoir des dons afin de financer les projets mentionnés;

CÉ-2023-2024-14

6.3. Présentation des droits des enfants de Boucherville le 20 novembre prochain, approbation;

François Desmarais conseiller à la ville développe une charte de droits des enfants. La première école qui aura droit à la présentation de cette charte est Antoine Girouard. Demande d'une approbation pour modifier l'horaire du 20 novembre. Des détails concernant les niveaux concernés et le lieu de l'inauguration suivront.

Sur proposition de monsieur Luc Lapierre, il est résolu à l'unanimité d'approuver la tenue de cette activité le 20 novembre.

CÉ-2023-2024-15

6.4. Envoi d'une lettre aux parents des élèves inscrits au service aux dîneurs, approbation;

Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel le 17 octobre 2023 par la directrice concernant l'envoi d'une lettre aux parents au sujet de la réduction de l'accessibilité du service aux dîneurs en raison d'une pénurie de main-d'œuvre.

Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement.

Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation.

La majorité des membres étaient en accord.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Châtillon il est résolu à l'unanimité des voix exprimées :

DE CONFIRMER la décision prise à la suite de la consultation par courriel qui était :

D'approuver l'envoi de la lettre à envoyer aux parents des élèves du service des dîneurs.

CÉ-2023-2024-16

6.5. Grille-Matière 2023-2024; approbation;

L'article 86 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par la directrice de l'école.

La directrice a présenté la modification apportée à la grille-matière de l'année courante (2023-2024). Le programme d'enseignement Éthique et culture religieuse est remplacé par le programme Culture et citoyenneté québécoise. L'implantation du nouveau programme était facultative pour l'année scolaire 2023-2024, mais deviendra obligatoire pour l'année 2024-2025.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Pascale Darveau, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la modification apportée à la grille-matière de cette année telle que présentée par la directrice.

CÉ-2023-2024-17

6.6. Projet éducatif, adoption;

Présentation de l'évaluation du projet éducatif 2019-2023 (prend fin à Noël), Présentation des objectifs et cibles : lecture, sentiment de sécurité à l'école, collaboration parents/école. Plan d'action qui présente les moyens pour atteindre ces objectifs. Présentation des résultats de juin 2023. Les membres du CÉ doivent donner la couleur qui représente le résultat en regard des cibles à atteindre.

L'article 74 prévoit que le conseil d'établissement voit à la réalisation du projet éducatif de l'école et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue;

Cette évaluation s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire;

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, l'école a tenu un tel processus d'évaluation;

L'évaluation du projet éducatif a été présentée par la directrice et des échanges se sont tenus à ce sujet entre les membres du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Landry il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'évaluation du projet éducatif, tel que présentée.

CÉ-2023-2024-18

7. Points d'information

7.1. État du fonds à destination spéciale, information;

Madame Landry explique que le fonds à destination spéciale comporte des sommes d'argent administré par le CÉ. Le Gouvernement ne peut pas venir chercher l'argent de ce fonds (argent des parents) comme il peut le faire avec les budgets des mesures ministérielles. Présentation des montants cumulés et dépensés dans le FDS de l'école au 18 octobre 2023. Ces sous peuvent servir à d'autres projets par nécessairement à ce pour lesquels ils étaient destinés au départ.

7.2. Viréo, information;

Proposition d'une création d'une serre dans la classe par une enseignante. Culture en hydroponique. Demande d'aide au ministère on a trois ans pour financer le projet. C'est 14 000\$ normalement, rabais de 50% reçu. Donc, 7000\$. L'enseignante a fait des demandes auprès de plusieurs instances. Suivi concernant l'argent reçu pour ce projet et de quelles sources.

8. Parole à la représentante du service de garde

Présentation du Tableau des journées pédagogiques prévues au service de garde. Difficulté à trouver des autobus pour les activités à l'extérieur. Contrainte de temps et de personnel. Moins d'élèves d'inscrits quand il y a des activités à l'école versus à l'extérieur, donc manque d'éducatrices. Certaines activités extérieures ont donc été annulées : 24 novembre : Cinéma Guzzo/Pizza. 25 février : École de cirque de Verdun. 21 mai : zoo de Granby ces journées sont maintenant des journées pédagogiques « maison ». Pour l'Halloween, le 31 octobre les parents auront la possibilité de faire manger les enfants au service de garde de la pizza avant leur départ.

Commentaire de Catherine Plante concernant la visibilité des offres d'emploi au service de garde d'Antoine Girouard et proposition d'aider au recrutement.

9. Parole aux membres du Conseil d'établissement

Sophie Boulay : Photos d'école. Satisfaction moyenne. Logo des Huskies, école, aide pour lancement logos. Demande envoyée pour avoir des bacs de compostage à la ville. Maude : capsules sur l'environnement et les boîtes à lunch zéro déchet. On va mettre élèves, parents, enseignants à contribution. Discussion au sujet des projets de protection de l'environnement.

10. Parole au public

Commentaire à propos de la nouvelle marquise en avant qui rehausse l'allure de l'école.

11. Parole à la direction :

Madame Landry mentionne son travail au Comité de travail sur les ressources éducatives. Tout est en restructuration, notamment les nouvelles plateformes. Beaucoup de nouvelles façons de faire à assimiler. Les directions d'école sont essouffées. Le Projet éducatif est la pierre d'assise du travail des

enseignants. Ce projet lui tient à cœur. Au prochain CÉ du 30 novembre, il y aura présentation du nouveau Projet éducatif qui devra être adopté. Le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation est aussi à refaire. Il y a énormément de travail à venir, mais madame Landry est reconnaissante d'être de retour dans son école où les choses fonctionnent bien.

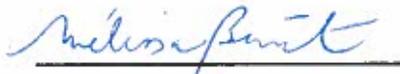
12. Correspondance

Aucune correspondance.

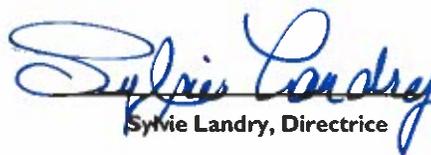
13. Levée de la séance

M. Luc Lapierre propose la levée de la séance à 20h48.

CÉ-2023-2024-19



Mélissa Benoit, Présidente



Sylvie Landry, Directrice